



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS DE CONFORT CLIMATIQUE

INFORMATIONS

Code RNCP : 38081

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Salariés, demandeurs d'emploi

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

OU

Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

ET

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique effectue les mises en service, la maintenance préventive et le dépannage des installations de production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire de petite puissance. Il assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets dans l'environnement et des performances des matériels. Il intervient sur des générateurs utilisant les énergies conventionnelles, les énergies renouvelables, sur des équipements de récupération d'énergie et de renouvellement d'air ou des systèmes hybrides les combinant.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Après 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle, le Technicien de Maintenance d'Équipements de Confort Climatique peut devenir chef d'équipe ou chef de chantier. Il peut aussi se perfectionner en se formant dans des domaines spécifiques (électricité, bureau d'étude, conducteur de travaux, chargé d'affaires...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du titre professionnel Technicien de Maintenance d'équipements de confort climatique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Habilitation échafaudage R408 (Montage, utilisation et démontage des échafaudages)

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Enseignement professionnel et technologique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

INFORMATIONS

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION



DURÉE DE LA FORMATION

Durée : 1 an

Des aménagements de durées sont possibles selon le parcours du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION :

À déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion

Journées Portes Ouvertes

Découverte des métiers

Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



Mis à jour le 31/03/2025

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en entrée de formation.

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'un examen final.

En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

LES + DE LA FORMATION

-Préparation à l'attestation fluides frigorigènes / Préparation à l'habilitation électrique B2V/BR

-Préparation QUALIPAC

-Formation Échafaudage R408 / Travail en Hauteur

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38081/>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38081/>

Mise à jour le 24/04/24

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.